Recensement 2026 **INTERNE /EXTERNE**

Le Service Etat civil et Elections
*R*echerche en vacation
Dans le cadre de la campagne de recensement 2026
DES AGENTS RECENSEURS H/F

(Réf 5365)

MISSIONS

Des chiffres aujourd'hui pour construire demain…

Sous la responsabilité d'un contrôleur de l'unité Elections/AAS, vous collectez les informations nécessaires au recensement auprès des habitants (environ 240 logements à recenser par agent).

CONDITIONS D'EXERCICE

- Formation **obligatoire** (2 demi-journées) à des dates fixes et impératives.
  (1ère phase : 5 ou 6 janvier 2026 et 2ème phase : 12 ou 13 janvier 2026).
- Repérage et information auprès de la population avant enquête (les 7,8 et 9 janvier)
- Délais d'intervention: 6 semaines (du 15 janvier 2026 au 28 février 2026).
- Travail en soirée et le week-end en dehors et en plus des horaires de travail habituels des services.
- Disponibilité pendant la durée de campagne du recensement.
- **Rémunération à la « feuille de logements recensés et bulletins individuels » + forfaits divers**.

PROFIL ATTENDU

Vous disposez obligatoirement d'un moyen de locomotion. Vous devez respecter la confidentialité des informations recueillies et possédez des qualités relationnelles avec le public, des aptitudes à la discrétion et à la neutralité. Vous pouvez également aider des personnes ayant des difficultés à remplir les questionnaires.

La Communauté d'Agglomération Amiens Métropole souhaite participer à l'effort national d'insertion en milieu professionnel des personnes handicapées : cette offre est handi-accessible.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Mme Karine LAURENT au 03.22.49 20 97 de la Direction de la Sécurité, de la Prévention et des Services à la Population ou Mme Alicia VILLIER 03.22.97.10.80 du Service Recrutement, Mobilité et Gestion des talents.

Pour postuler, complétez votre dossier de candidature sur le site www.amiens.fr (Rubrique Institutions → Nos offres d'emploi), **jusqu'au 19 octobre 2025.**

Lien d'accès direct pour postuler : https://demarches.amiens.fr/emploi-et-developpement-economique/depot-candidature-rh/?reference=5365&gestionnaire=AV

Tout dossier incomplet et/ou hors délai ne sera pas étudié.